

Visiter le Palais d'Iéna

Corps



Venez découvrir le Palais d'Iéna, l'un des chefs-d'oeuvre de l'architecte Auguste Perret, construit en 1937, siège du Conseil économique, social et environnemental, troisième assemblée de la République et rencontrer celles et ceux qui y travaillent au quotidien.



Pour un premier aperçu du Palais, découvrez notre visite virtuelle :

Les visites sont organisées par le CESE pour des groupes de 10 personnes minimum. Pour celles et ceux qui souhaiteraient venir individuellement, une intégration à un groupe est toutefois possible.

Les visites sont organisées du lundi au vendredi de 9h à 17h (selon la disponibilité des guides ou de l'activité du CESE), sauf les week-ends et jours fériés. Les visites sont gratuites, animées par une agente ou un agent, une conseillère ou un conseiller du CESE.

Un guide extérieur est prévu pour les visites en anglais, allemand, espagnol ou italien.

La durée moyenne est d'une heure trente à deux heures.

Les visites ne sont pas assurées pendant la période estivale du 14 juillet au 31 août et la période des fêtes de fin d'année entre Noël et jour de l'an.

En raison des normes de sécurité inhérentes à toutes les institutions publiques, les adultes doivent se munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) pour pouvoir accéder au Palais.

La personne encadrant des mineures et mineurs sans pièce d'identité, ainsi que les responsables d'associations, doivent nécessairement fournir une liste nominative de toutes les visiteuses et de tous les visiteurs.

Déjeuner au CESE

Plusieurs possibilités de restauration peuvent vous être proposées.

- Le restaurant Trocadéro, donnant sur les jardins du même nom, sous réserve de disponibilité
- Le self les lundis et vendredis uniquement
- Une pause sandwichs avec boissons, peut également être prévue pour les scolaires
- Les visites peuvent se commencer et se clôturer par une collation : le matin avec viennoiseries, l'après-midi avec mignardises sucrées

Si cette offre vous intéresse, merci de le préciser dans le formulaire d'inscription ci-dessous.

Nous vous transmettrons les coordonnées de notre prestataire en charge de la restauration au sein du Palais d'Iéna.

Pour toutes questions : contact : 01 44 43 63 27

 Retrouvez le Palais d'Iéna [sur Instagram](#).

Droit moral

- le bâtiment : « Palais d'Iéna, Auguste Perret, UFSE, SAIF, www.unionpurlenfance.com »
- l'escalier monumental : « Escalier monumental, Palais d'Iéna, Auguste Perret, UFSE, SAIF, www.unionpurlenfance.com »
- la salle hypostyle : « Salle hypostyle, Palais d'Iéna, Auguste Perret, UFSE, SAIF www.unionpurlenfance.com »

L'ensemble des biens et droits d'auteur d'Auguste Perret ont été légués à l'Union Française pour le Sauvetage de l'Enfance (UFSE), association reconnue d'utilité publique en 1891 menant quatre missions : protection et accueil des enfants maltraités, prévention et aide à la parentalité, insertion et formation des jeunes en difficultés, sensibilisation sur les risques de la maltraitance aux enfants.

Soufflet(s)

© - copyright CESE - Mai 2024